



REUNION C.P.P. du jeudi 22 mars 2018

Tous les membres étaient présents à l'exception de Michou Charlet, Chantal Lafuma, Martine Marizy et Blandine Peltié, excusées.

1/ Le père Vigliano ouvre la séance en invitant à un temps de prière, animé par Solange, avec la prière de Marie qui défait les nœuds.

Départ de Bernard Chamel, qui ne fait plus partie de l'équipe Baptême, celle-ci ayant été renouvelée avec de jeunes parents.

2/ Retour d'octobre à aujourd'hui

- Le Père Georges a repris ses activités après 38 jours d'hospitalisation et de rééducation, suivis d'une période de convalescence.
- Beaucoup de monde aux messes de Noël. La messe de 18 h à Argentière a été une épreuve en raison du nombre trop important de fidèles. La messe de 21 h s'est mieux déroulée. Beaucoup de monde également à la Chapelle du Tour, à la messe de 18 h, avec des personnes à l'extérieur, par manque de places.
- La Ste Cécile s'est très bien passée à Argentière. Bonne ambiance.
- Petite participation aux Fenêtres de l'Avent, mises en place cette année, pour la première fois à Vallorcine par la paroisse de Finhaut, mais il faut le temps de démarrer : partage d'évangile, prières, chants de l'Avent... préparés par la communauté qui accueille à tour de rôle (Vallorcine, Finhaut, Trient...).
- Les messes Rorate, à Trient, ont démarré doucement les années précédentes mais davantage de participation cette année. Trient dispose maintenant d'un orgue électronique.

3/ Le planning des prochaines célébrations avril-mai-juin est disponible et susceptible d'être modifié.

- Semaine Sainte : chemins de croix prévus dans chaque communauté. A Chamonix, il aura lieu à 17 h avec les enfants et des feuilles seront disponibles pour les adultes.
- Messe à N.D. du Lac le dimanche 13 Mai à 10 h 30, suivie du pique-nique et du chapelet à 14 h 30 à la chapelle.
- 1^{ère} Communion le 10 juin à 10 h 30 à Chamonix. La messe sera animée par les enfants et la Mauritia de Salvan, qui fait sa sortie annuelle à Chamonix. Elle sera suivie d'un apéritif au presbytère.
- La retraite de 1^{ère} Communion aura lieu le mercredi 16 mai avec les enfants de Salvan et Finhaut, de 9 h 30 à 16 h à Chamonix.

- Messe le 17/06 à 10 h 30 avec la Journée des Malades et l'Hospitalité N.D. de Lourdes, pour le Doyenné. Messe avec les malades, suivie du repas servi au presbytère.
- Le dimanche 24/06, profession de foi à 10 h 30 et retraite le 13 juin à St Maurice, si c'est possible.
- Messes de l'été : les jeudis de juillet et août au Christ Roi, comme les années précédentes.

Le 15 août, messe célébrée avec le Père Abbé, Mgr Jean Scarcella.

Le 16 août, messe à la Chapelle St Théodule des Tines avec Mgr Scarcella.

- Messe à la Croix des Posettes : prévue le 17 ou le 24 juillet à 12 h (selon le temps)
- Messe à la Croix de Loriaz : le 7 ou le 13 août à 11 h
- Messe à la Croix de Lognan : le mercredi 18 juillet à 11 h.
- Le pèlerinage St François (marche) aura lieu le 8 août, des Praz à N.D. des Douleurs au Buet, en raison de la fermeture de l'église de Vallorcine.
- Avancement des travaux de l'église de Vallorcine :
 - Assainissement autour de l'église
 - Réduction de la tribune, comme à l'origine.

Les deux concerts à Trient et Argentière ont rapporté chacun 1.200 Euros et seront versés à la Fondation du Patrimoine. Beaucoup de monde à Argentière et Trient, malgré la neige....

4/ Funérailles : Beaucoup de problèmes avec certaines sépultures, qui sont trop longues. Projet de lettre qui sera remise à chaque équipe de funérailles, et il faudra s'y tenir ! C'est une célébration religieuse, avec messe ou sans messe ; c'est un temps de prière où le silence doit être respecté à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église. Il ne s'agit pas d'une cérémonie civile à l'église. Les prises de paroles doivent être contrôlées à l'avance sans ajout au dernier moment. Elles ne sont pas obligatoires ; elles devront être limitées en temps et en nombre : 1 intervention par la famille ou les proches, 1 pour une association ou un groupe, qui peut être le fruit d'une préparation commune. Il y a toujours l'écoute de la parole de Dieu : 1 lecture biblique, 1 psaume, et l'évangile suivi d'une petite homélie du prêtre. Il est toujours possible de chanter. Limiter l'emploi des C.D. Il faut exclure les chansons à l'église. En cas de problème, la famille peut s'adresser au curé de la paroisse.

- Pendant la fermeture de l'église de Vallorcine, les funérailles des Vallorcins se célèbrent à Finhaut et non à Argentière. Accord des douanes françaises et suisses pour le passage en douane du corps.
- 3 personnes font partie de l'équipe à Servoz ; 2 personnes à Argentière ; 3 équipes à Chamonix. Denise François, des Houches, arrête la tenue des comptes et sa participation à l'équipe de funérailles des Houches ; elle sera remplacée par Martine Devouassoux.
- Projet de pèlerinage à N.D. du Laus les 4 et 5 octobre 2018.

5/ Questions diverses

- Le Conseil Diocésain Pastoral s'est réuni à la Roche, le 17 mars dernier. Il est l'un des principaux conseils qui aide l'évêque dans sa mission. Le diocèse regroupe 9 doyennés, 38

paroisses et 7 mouvements et services. Ces instances sont représentées dans le Conseil par 1 représentant de chaque paroisse, 1 de chaque mouvement et de chaque service. Le travail de la matinée portait sur la visibilité de notre église diocésaine sur les questions du logement et également sur les migrants qui arrivent dans le département pour lesquels il faut leur trouver un logement et un travail. Beaucoup de témoignages et retours d'expériences. L'après-midi, retour sur Laudato Si, avec un regard particulier sur l'écologie. Temps de partage également sur les paroisses qui ont mis en place un projet pastoral. En concluant la journée, l'évêque a insisté pour que toutes les paroisses soient représentées dans cette instance car c'est la vie de l'église diocésaine. J. Pierre Roseren participe en tant que membre V.E.A. Alain Salvetti a terminé son mandat de 2 ans et doit être remplacé pour représenter la paroisse. Les réunions ont lieu deux samedis par an.

- Catéchisme : ça marche très bien. Une centaine de jeunes sont présents le mercredi. 6 baptêmes auront lieu à la messe du dimanche 6 mai. 2 postes de catéchistes seront à pourvoir à la prochaine rentrée en raison de départs. J. Pierre évoque son parcours et précise qu'il ne faut pas avoir peur de s'engager car ça oblige à approfondir la bible et on y découvre des trésors, permettant de pouvoir répondre aux questions pertinentes des enfants. Les catéchistes sont bien encadrées et ont de bons supports.

- La Chapelle des Chosalets (N.D. du Bon Secours) était une chapelle privée, qui appartenait à 4 propriétaires, et qui veulent la céder à la commune. Au Conseil municipal, la chapelle a été prise en compte uniquement au niveau culturel et non pas cultuel. Cela complique les choses en raison du respect de la loi sur la laïcité. Or N.D. du Bon Secours a déjà été consacrée en temps voulu et a d'ailleurs été construite dans un but cultuel. Aucune messe ne sera célébrée dans cette chapelle si la commune ne change pas d'avis. Maître Jean-Pierre Claudon, avocat, est en lien avec M. Bisson pour s'occuper de ce dossier.

- La bénédiction de la croix d'Argentièrre est prévue aux beaux jours, dès le retour de Guy Poget.

- Le 28/04 à 19 h aura lieu une rencontre au presbytère avec les confirmés de l'année dernière. Soirée pizza suivie d'un débat avec Gaspard Beaune, Dr en biologie, spécialiste en toxicologie à l'hôpital d'Annecy, sur le thème de la drogue et de ses dangers.

- Des œufs en chocolat seront proposés à la vente, par V.E.A., à la sortie des messes des Rameaux et de Pâques pour la restauration de l'église de Servoz.

- Le bol de riz est prévu le vendredi Saint à l'école Jeanne d'Arc.

- Demande de pose d'une caméra à l'église des Houches en raison d'excréments trouvés dans les bénitiers. On attend la réponse de la Mairie.

- Projet de poncer les marches des autels dans l'église d'Argentièrre à demander à la Mairie.

- Prochaine messe à l'EHPAD le mercredi 4 avril à 15 h 30.

- Prochaine réunion C.P.P. le **mardi 12 juin** à 10 h.